

Le compte administratif 2022

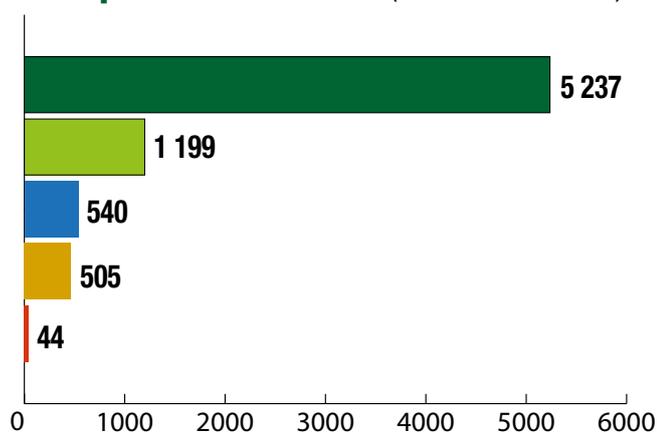
Le compte administratif reprend l'ensemble des dépenses réelles de la commune et les recettes encaissées sur un exercice budgétaire.

Pour la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante, les recettes sont de 8 618 167 € et les dépenses de 8 009 576 €. L'excédent est de 608 591 €.

Pour la section d'investissement, les recettes sont de 2 791 606 € et les dépenses de 4 368 201 €, ce qui induit un déficit de 1 576 595 €.

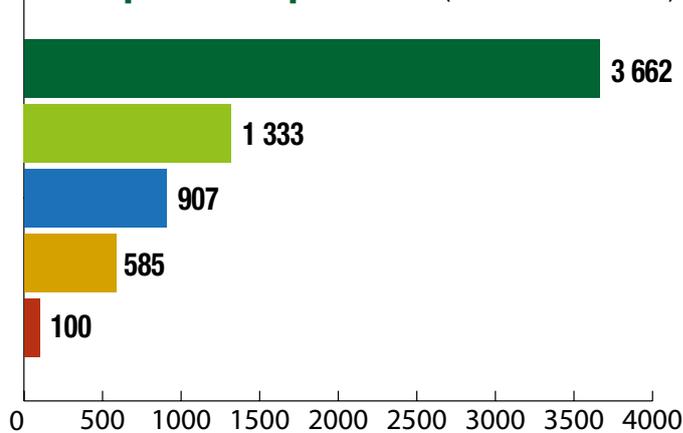
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Principales recettes (En milliers d'Euros)



- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Recettes diverses
- Produits des services
- Produits financiers

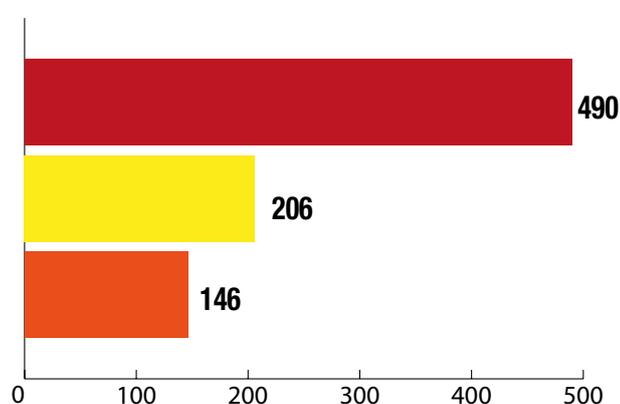
Principales dépenses (En milliers d'Euros)



- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Atténuations de produits
- Charges financières

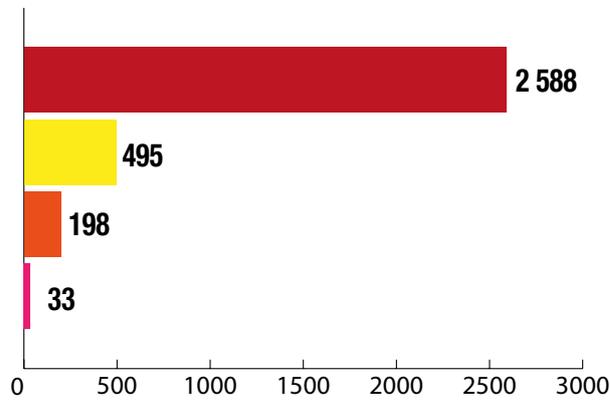
LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Principales recettes (En milliers d'Euros)



- Dotations et fonds divers
- Autres immobilisations financières
- Subventions d'équipement

Principales dépenses (En milliers d'Euros)



- Equipements, travaux
- Remboursement d'emprunts
- Financement d'acquisitions
- Subventions d'équipement

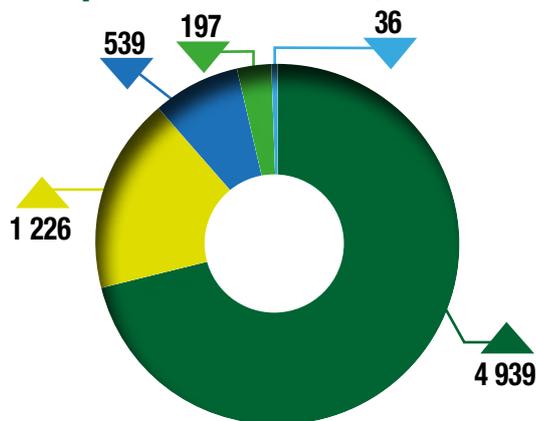
Le budget prévisionnel 2023

Le budget de fonctionnement s'élève à 8 821 827 € et le budget d'investissement à 7 637 125 €. Ce budget a été présenté par Jacques Lardans, adjoint aux finances, lors du conseil municipal du 30 mars 2023 et a été adopté en séance. Le budget communal est affecté par différents facteurs exogènes : incertitude liée à l'inflation notamment aux variations importantes du coût de l'énergie, des matériaux...

Taxe foncière : le taux d'imposition de la commune n'augmente pas en 2023. Toutefois, chaque année, le Code général des impôts prévoit la revalorisation de la base de calcul en fonction de l'indice des prix à la consommation. En 2023, cette base augmentera de 7,1 %.

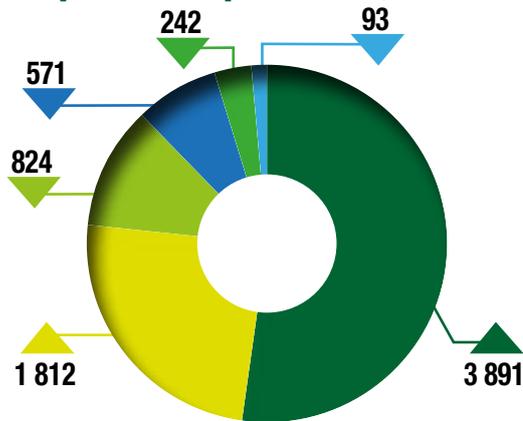
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Principales recettes (En milliers d'Euros)



- ▲ Fiscalité locale directe
- ▲ Dotations, subventions, participations
- ▲ Produits des services et du domaine
- ▲ Autres produits de gestion courante
- ▲ Remboursement par la Métropole

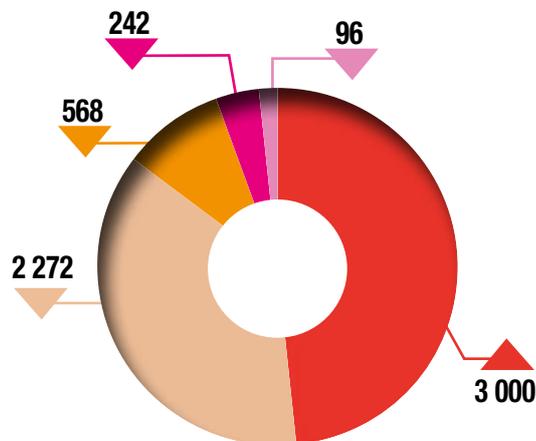
Principales dépenses (En milliers d'Euros)



- ▲ Dépenses de personnel
- ▲ Charges à caractère général
- ▲ Subventions CCAS et associations
- ▲ Versement à la métropole
- ▲ Amortissements
- ▲ Charges financières

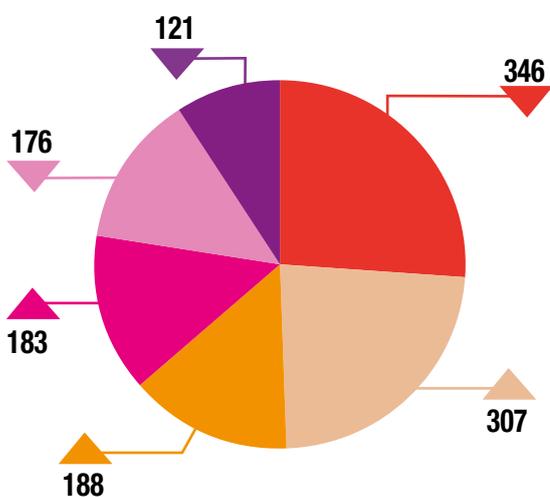
LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Principales recettes (En milliers d'Euros)



- ▲ Emprunts
- ▲ Subventions d'équipement
- ▲ Dotations
- ▲ Amortissements
- ▲ Ventes

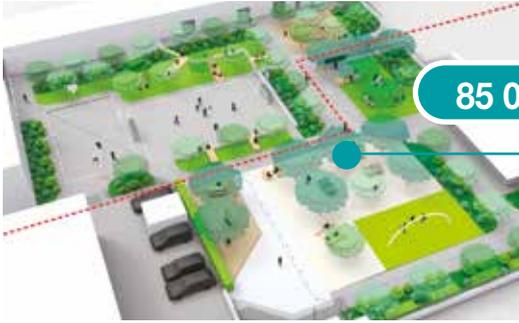
Principales dépenses (En milliers d'Euros)
Hors projet de gendarmerie 2 500 000 euros



- ▲ Ecoles
- ▲ Espace Bernard-Brajon
- ▲ Matériel
- ▲ Accessibilité
- ▲ Sport
- ▲ Environnement

Les principaux projets

(Crédits alloués en 2023)



85 000 €

Végétalisation de la cour
de l'école Jacques-Prévert

Création d'un espace pour
les clubs de rugby

152 000 €



307 000 €

Réaménagement de l'Espace
Bernard-Brajon

Restauration
de l'église d'Opme

33 000 €



310 000 €

Réaménagement du réfectoire et travaux
d'accessibilité à l'école Louise-Michel

Accessibilité

186 000 €



Le budget prévisionnel 2023 du CCAS

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, présidé par le maire, a voté le budget prévisionnel de 2023 le 28 mars 2023.

Le budget de fonctionnement s'élève à 1 047 696 € et le budget d'investissement à 366 776 €.

Les recettes de fonctionnement sont composées principalement d'une subvention de la commune de 374 000 €.

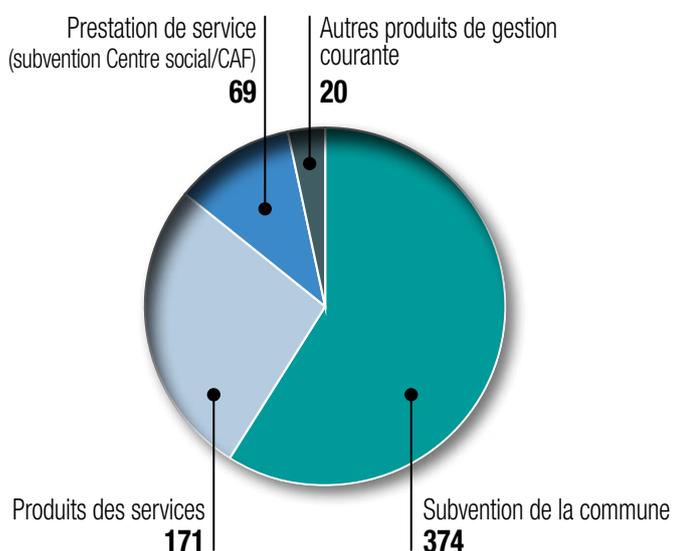
A noter la progression continue de cette subvention qui est nécessaire pour accompagner la montée en puissance de la politique sociale municipale.

Au sein du CCAS, le multi-accueil dispose d'un budget propre. Son fonctionnement est assuré pour plus de la moitié par une subvention de la commune (portée à 242 000 euros). Les familles participent à hauteur de 17 %. L'essentiel des dépenses de fonctionnement est affecté à la rémunération du personnel.

Budget CCAS

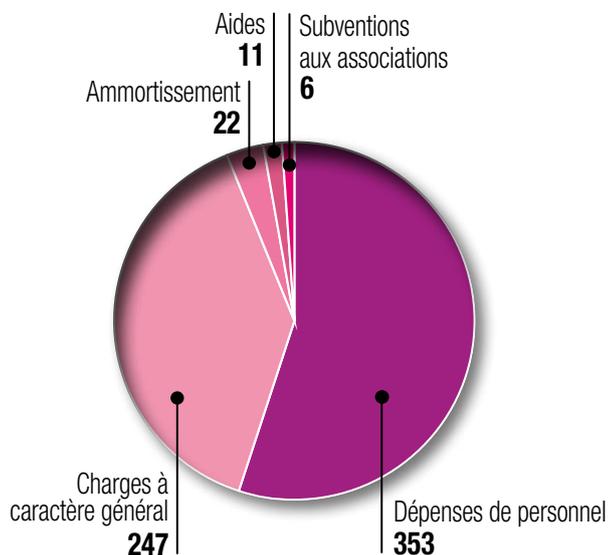
PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

(En milliers d'Euros)



PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

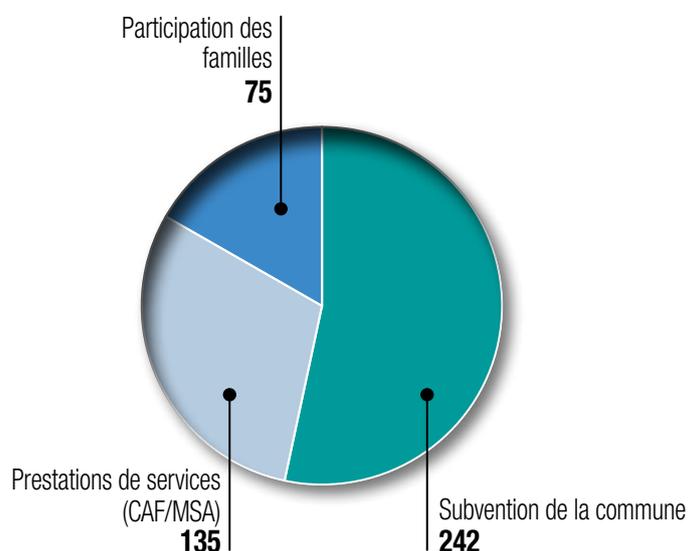
(En milliers d'Euros)



Budget MULTI-ACCUEIL

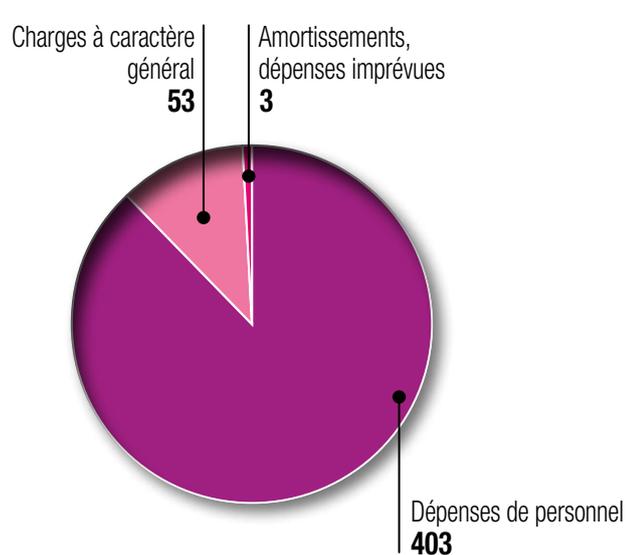
PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

(En milliers d'Euros)



PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(En milliers d'Euros)



Les subventions 2023

Certaines associations ne demandent pas de subventions.

Lors du conseil municipal du 30 mars 2023 et du conseil d'administration du CCAS du 28 mars, des subventions ont été accordées aux associations qui en ont fait la demande.

A ces montants, s'ajoutent, pour certaines associations, des mises à disposition de personnel, des aides en nature : salles de réunions ou de répétitions, terrains de sports, gymnases, matériels divers ou locaux à usage exclusif.

	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
--	----------------------------------	--------------------------------

ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES PAR LA COMMUNE	197 606 €	6 700€
AMAP de Romagnat	200 €	
Amicale Laïque	670 €	
Archer Romagnat club	500 €	3 000 €
ARMCA	500 €	500 €
Arverne foot fauteuil		1 500 €
ASM Romagnat Rugby féminin	10 000 €	600 €
Association Sportive Romagnatoise (ASR)	45 000 €	600 €
Association des donneurs de sang	450 €	
Association des jeunes de Romagnat	500 €	
Association Romagnatoise des Artistes Locaux (ARAL)	200 €	
Auvergne Mékong	250 €	
Caracycle	90 €	
Comité de jumelage	3 000 €	
Comité des fêtes	2 000 €	
Compagnie théâtrale Whit Jacobson	200 €	
Coopérative scolaire Ecole élémentaire Jacques-Prévert	2 713 €	
Coopérative scolaire Ecole élémentaire Louise-Michel	1 932 €	
Coopérative scolaire Ecole maternelle Jacques-Prévert	2 212 €	
Coopérative scolaire Ecole maternelle Louise-Michel	1 436 €	
Coopérative scolaire Ecole primaire Boris-Vian	773 €	
Comité Social du Personnel Communal	33 000 €	
Eveil romagnatois	60 500 €	
Foyer Laïque d'Education Populaire (FLEP)	14 500 €	
Foot Loisirs	320 €	
Foyer rural d'Opme	470 €	
Foyer rural Saulzet-le-Chaud (Saulzet Show)	470 €	
Gym ta forme	280 €	
La Pastourelle	2 000 €	
Prévention routière	80 €	
Les Fessous	450 €	
LPO groupe local	350 €	
Lycée enseignement adapté Opme (association sportive et foyer socio éducatif)	800 €	
Office National des Anciens Combattants	50 €	
Romagnat Gym	2 000 €	
Romagnat Tennis Club	4 250 €	
Scouts de France	400 €	
Société de chasse Romagnat	600 €	
Société de chasse de Saulzet-le-Chaud	300 €	
Souvenirs Français	160 €	
Tennis de table Romagnat	500 €	
UNICEF		500 €
XC63	3 500 €	
ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES PAR LE CCAS	900 €	
ARSEP (Comité sourire espoir patience)	150 €	
Anim'âge aux Tonnelles	300 €	
Association départementale des PEP	150 €	
Croc'quete	150 €	
Jeunesse au plein air	150 €	